

# **Revenu disponible – Niveau de vie dans les communes du Tarn en 2018**

**Professeur Patrice ROUSSEL**

**TSM Research, UMR 5303**

**Université Toulouse 1 Capitole**

**Février 2021**

L'objectif de cette étude vise à mieux connaître le niveau de vie des habitants de chaque commune du Tarn. Le niveau de vie, ou pouvoir d'achat, constitue un outil d'aide à la décision utile pour les politiques publiques. En fonction du niveau de vie, et corolairement du niveau de pauvreté, des politiques publiques peuvent être engagées en matière de soutien aux activités économiques, au déploiement d'infrastructures routières, en matière d'investissement éducatif, de santé, d'accompagnement des aînés, etc. Par ailleurs, ces données permettent d'aborder la question de la mixité sociale en matière de logement et d'infrastructures collectives dans les communes, dans le but de prioriser les actions de politique publique locale. Une première étude a été réalisée à l'échelle de la région Occitanie (Roussel, 2021), dont nous reprendrons certains de ses éléments et de ses conclusions.

Dans la présente étude, les communes du Tarn seront classées par ordre décroissant de niveau de vie médian en 2018, à partir des données publiées par l'INSEE en janvier 2021. Celles-ci traitent du niveau de vie et de la pauvreté des habitants par commune, département et région. Ici, nous étudierons le niveau de vie des habitants par commune, tout en le mettant en perspective avec le seuil de pauvreté observé à l'échelle départementale.

L'étude du niveau de vie médian permet à l'Insee, et aux différents organismes statistiques internationaux, d'apprécier le pouvoir d'achat des habitants. Il est fondé sur l'évaluation du revenu disponible, c'est-à-dire, de l'ensemble des revenus par habitant, après le prélèvement de tous les impôts directs et prélèvements obligatoires. Il s'agit de la mesure la plus précise du pouvoir d'achat, en l'occurrence du revenu net qui permet à chaque personne au sein de chaque ménage, de consommer et d'épargner. Les études statistiques retiennent le critère du niveau de vie médian, c'est-à-dire, du revenu net disponible qui partage la population en deux. En 2018, ce revenu disponible médian était de 21730 euros en France, indiquant que 50% des ménages<sup>1</sup> bénéficiaient d'un pouvoir d'achat supérieur à ce niveau, et 50%, d'un niveau inférieur.

Nous allons dans un premier temps, observer et discuter des données nationales, régionales et départementales, afin de nous appuyer sur une vue d'ensemble de la situation du pouvoir d'achat des ménages. Dans un second temps nous examinerons la situation des communes du Tarn au sein de la région Occitanie, puis dans un troisième temps, au sein du département du Tarn pris isolément.

---

<sup>1</sup> Un ménage au sens statistique est toute personne physique occupant un logement, seule, ou avec d'autres personnes.

## I. Revenu disponible – Niveau de vie en France en 2018

Cette première partie de l'étude vise à situer le niveau de vie par habitant à l'échelle nationale et régionale, afin de mettre en perspective la situation des habitants du Tarn.

Le tableau 1 présente la médiane du niveau de vie par habitant, à l'échelle nationale et par région. Les régions sont présentées par ordre décroissant de niveau de vie médian.

**Tableau 1 : Niveau de vie annuel médian en 2018, en France et par Région**

Régions	Nbre de ménages fiscaux	Nbre de personnes ds les ménages fiscaux	Médiane du niveau de vie en euro	1 <sup>er</sup> décile du niveau de vie	9 <sup>ème</sup> décile du niveau de vie	Rapport interdécile 9 <sup>e</sup> /1 <sup>er</sup> décile	Seuil de pauvreté à 60% de la médiane
Île-de-France	4934157	11902249	<b>23 860</b>	11 020	48 990	4,4	14 316
Auvergne-Rhône-Alpes	3373235	7650107	<b>22 480</b>	12 090	40 760	3,4	13 488
Bretagne	1461067	3232895	<b>21 750</b>	12 740	36 090	2,8	13 050
Pays de la Loire	1608172	3688813	<b>21 620</b>	12 750	35 550	2,8	12 972
Grand Est	2341552	5270851	<b>21 610</b>	11 480	38 420	3,3	12 966
Centre-Val de Loire	1117896	2496978	<b>21 560</b>	11 990	36 040	3,0	12 936
Bourgogne-Franche-Comté	1223882	2675398	<b>21 480</b>	12 110	36 570	3,0	12 888
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2245875	4953997	<b>21 350</b>	10 730	39 180	3,7	12 810
Nouvelle-Aquitaine	2657735	5760106	<b>21 290</b>	11 870	36 470	3,1	12 774
Normandie	1417268	3187278	<b>21 200</b>	11 910	35 550	3,0	12 720
Occitanie	2575622	5626349	<b>20 740</b>	10 890	36 680	3,4	12 444
Corse	123148	256260	<b>20 670</b>	10 520	37 810	3,6	12 402
Hauts-de-France	2430999	5763277	<b>20 110</b>	10 890	34 950	3,2	12 066
Martinique	146373	322328	<b>17 880</b>	8 800	37 400	4,3	10 728
La Réunion	316016	855515	<b>15 440</b>	8 240	36 130	4,4	9 264
France métropolitaine	27510608	62464556	<b>21 730</b>	11 500	39 480	3,4	13 038

Source : Insee – 14/01/2021 – Revenus et Pauvreté des ménages en 2018 – Tous les niveaux géographiques. Seuil de pauvreté ajouté aux données de l'Insee, calculé à 60% du niveau de vie médian.

Le tableau 1 indique que la région Occitanie se caractérise par un niveau de vie annuel médian inférieur à la plupart des régions métropolitaines. Situé à 20740€ par an, il est également inférieur au niveau de vie médian national qui lui se situe à 21730€. Ces données soulignent également que l'écart interdécile (entre les 1<sup>er</sup> et 9<sup>ème</sup> déciles), est identique à l'écart observé au niveau national. Le 1<sup>er</sup> décile signale le niveau de vie annuel pour 10% de la population la moins favorisée. Il est de 10890€ en Occitanie, soit 12,4% en dessous du seuil de pauvreté annuel observé dans la région (12444€). Le 9<sup>ème</sup> décile signale le niveau de vie maximum pour 90% de la population, soit 36680€ en Occitanie. Cette statistique indique corollairement que 10% des habitants d'Occitanie ont un niveau de vie supérieur à ce niveau. Il situe la région au 4<sup>ème</sup> rang des régions métropolitaines sur ce critère. Ainsi, apparaît-il une dispersion relativement importante du niveau de vie dans cette région. Une étude plus fine de la situation par département devient alors pertinente.

### Encadré des termes clés utilisés par l'INSEE :

**Niveau de vie** : « Le **revenu disponible** par unité de consommation (UC), également appelé "**niveau de vie**", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie) ».

**Revenu disponible** : « Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers (imputés pour ceux qui ne sont pas soumis à déclaration : livrets exonérés, PEA, LEP, CEL, PEL, produits d'assurance vie) et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : Contribution Sociale Généralisée (CSG), Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS). Les aides locales (prestations versées par les mairies, association, etc...) ne sont pas prises en compte ».

**Seuil de pauvreté annuel** = 60% du niveau de vie médian annuel.

**Source** : Insee – 14/01/2021 – Revenus et Pauvreté des ménages en 2018 – Tous les niveaux géographiques. Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi).

**Tableau 2 : Niveau de vie annuel médian en 2018, par Département de la région Occitanie**

Départements d'Occitanie	Nbre de ménages fiscaux	Nbre de personnes ds les ménages fiscaux	Médiane du niveau vie (€)	1er décile du niveau de vie (€)	9e décile du niveau de vie (€)	Rapport interdécile 9e/1er décile	Seuil de pauvreté à 60% de la médiane
Ariège	68614	143949	<b>19 820</b>	10 690	33 090	3,1	11 892
Aude	164932	351144	<b>19 240</b>	10 220	33 020	3,2	11 544
Aveyron	123739	263380	<b>20 640</b>	11 780	34 230	2,9	12 384
Gard	322726	724524	<b>20 020</b>	10 340	35 340	3,4	12 012
Haute-Garonne	588418	1308776	<b>23 140</b>	11 880	41 380	3,5	13 884
Gers	84678	182203	<b>20 820</b>	11 480	35 370	3,1	12 492
Hérault	511075	1114021	<b>20 330</b>	10 300	37 080	3,6	12 198
Lot	78777	162860	<b>20 740</b>	11 460	34 840	3,0	12 444
Lozère	33007	69916	<b>20 420</b>	11 720	33 340	2,8	12 252
Hautes-Pyrénées	104055	216947	<b>20 420</b>	11 460	33 500	2,9	12 252
Pyrénées-Orientales	216387	457577	<b>19 350</b>	10 190	33 910	3,3	11 610
Tarn	170227	377792	<b>20 400</b>	11 390	34 370	3,0	12 240
Tarn-et-Garonne	108987	253263	<b>20 140</b>	11 050	33 750	3,1	12 084
Occitanie	2575622	5626349	<b>20 740</b>	10 890	36 680	3,4	12 444
France métropolitaine	27510608	62464556	<b>21 730</b>	11 500	39 480	3,4	13 038

Source : Insee – 14/01/2021 – Revenus et Pauvreté des ménages en 2018 – Tous les niveaux géographiques. Seuil de pauvreté ajouté aux données de l'Insee, calculé à 60% du niveau de vie médian.

Le tableau 2 présente le niveau de vie annuel médian par habitant, dans chaque département de la région Occitanie. On observe que seule la Haute-Garonne présente un niveau de vie supérieur au niveau de vie médian de la France Métropolitaine (23410€ versus 21730€), couplé à un écart interdécile légèrement supérieur à celui de la moyenne nationale (3,5 versus 3,4), soulignant une dispersion des niveaux de vie relativement plus importante. Au 9<sup>ème</sup> décile, le niveau de vie dans ce département est également supérieur à celui observé au niveau national (41800€ versus 39480€). Le département de l'Hérault se signale par l'écart interdécile le plus élevé de la région (3,6), soulignant la plus forte disparité de niveau de vie, à l'échelle départementale. A l'inverse, la Lozère se signale par la population la plus homogène en terme de niveau de vie, avec un écart interdécile de 2,8. Enfin, dans chaque département d'Occitanie, et comme à l'échelle nationale, le niveau de vie au premier décile se trouve systématiquement plus bas que le seuil de pauvreté de référence. Que cela soit au niveau national, régional ou départemental, au moins 10% de la population dispose d'un niveau de vie inférieur à celui du seuil de pauvreté correspondant à sa référence géographique. Il convient dès lors de compléter l'analyse par l'examen de la situation des communes à l'échelle départementale.

## **II. Revenu disponible – Niveau de vie dans les Communes en 2018 : mise en perspective nationale et régionale**

Dans cette seconde partie de l'étude, des éléments du niveau de vie par commune sont présentés au niveau national et régional dans le but de mettre en perspective la situation propre au département du Tarn.

L'examen de la situation nationale souligne que dans les dix premières communes de France où le niveau de vie médian est le plus élevé (Tableau 3), une seule commune se situe dans une moitié sud de la France (axe Grenoble – Lyon – Poitiers). Cette commune est en Occitanie, précisément en Haute-Garonne, dans l'agglomération de Toulouse (Vieille-Toulouse). La seconde commune située en dessous de cet axe sud de la France arrive en 31<sup>ème</sup> place. Il s'agit d'une commune voisine de la précédente (Mervilla). S'intercalent ensuite des communes du Rhône et des Bouches-du-Rhône. Pour la région Occitanie, une troisième commune arrive en 61<sup>ème</sup> place (Vigoulet-Auzil), également limitrophe des deux précédentes communes signalées. La région Occitanie est par conséquent très peu représentée dans les communes à niveau de vie élevé au plan national.

Le tableau 3 souligne également un nombre important de communes de taille modeste (17 sur 20). Seules 3 communes de taille importante figurent dans cette étude de l'Insee, toutes situées en région parisienne. Les communes présentées dans le tableau 3 pourraient être regroupées en trois catégories. Les communes limitrophes de la Suisse, en Haute-Savoie et dans l'Ain, dominent ce classement (14 sur 20). Elles bénéficient de l'attractivité économique de ce pays frontalier. Puis quatre communes figurent en région parisienne et sont proches des centres de décision économique et politique de la France. Enfin, deux communes présentent des singularités locales. La première commune de France en niveau de vie médian est située dans l'Aube (Noé-les-Mallets), mais elle se signale par une très faible population et une activité économique centrée sur le Champagne. Quant à Vieille-Toulouse, située en neuvième place, elle se caractérise par

une faible population et une activité économique bénéficiant du dynamisme de l'agglomération toulousaine.

**Tableau 3 : 20 Plus hauts niveaux de vie annuels médians en 2018, par commune en France**

Code départemental	Commune	Nbre de ménages fiscaux	Nbre de personnes ds les ménages fiscaux	Médiane du niveau vie (€)	1er décile du niveau de vie (€)	9e décile du niveau de vie (€)	Rapport interdécile 9e/1er décile
10264	Noé-les-Mallets	51	111	<b>53 500</b>			
01180	Grilly	292	709	<b>48 590</b>			
74016	Archamps	1020	2441	<b>47 150</b>	20 130	92 020	4,6
74044	Bossey	327	765	<b>46 930</b>			
01153	Échenevex	698	1971	<b>46 570</b>			
92051	Neuilly-sur-Seine	27130	59769	<b>46 280</b>	15 140	122 670	8,1
74009	Andilly	331	855	<b>45 780</b>			
75107	Paris 7e Arrond.	24129	47010	<b>44 490</b>	14 940	145 730	9,8
31575	Vieille-Toulouse	457	1214	<b>44 480</b>			
75108	Paris 8e Arrond.	17472	37338	<b>43 520</b>	13 960	126 520	9,1
78571	Saint-Nom-la-Bretèche	1871	5335	<b>43 470</b>	21 800	89 700	4,1
01143	Divonne-les-Bains	3830	8842	<b>43 030</b>	14 190	104 340	7,4
01401	Sergy	690	1793	<b>42 980</b>			
74201	Neydens	853	2128	<b>42 490</b>	16 870	94 480	5,6
74082	Collonges-sous-Salève	1531	3256	<b>42 360</b>	14 690	95 840	6,5
74031	Beaumont	1141	2740	<b>42 190</b>	17 250	83 320	4,8
74088	Copponex	442	1165	<b>42 110</b>			
74052	Cernex	369	981	<b>41 940</b>			
74199	Nernier	154	333	<b>41 940</b>			
74293	Veigy-Foncenex	1446	3299	<b>41 850</b>	14 670	89 300	6,1
	Occitanie	2575622	5626349	<b>20 740</b>	10 890	36 680	3,4
	France métropolitaine	27510608	62464556	<b>21 730</b>	11 500	39 480	3,4

Source : Insee – 14/01/2021 – Revenus et Pauvreté des ménages en 2018 – Tous les niveaux géographiques.

Dans l'étude couvrant l'ensemble des communes de la région Occitanie (Roussel, 2021), trois constats principaux ont été établis :

- Les communes de l'agglomération toulousaine et celles des départements limitrophes tournées vers cette agglomération, dans l'Aude, le Gers, le Tarn, et le Tarn-et-Garonne, ont des niveaux de vie médians relativement élevés. On retrouve partiellement ce phénomène pour l'Hérault et le Gard par rapport à l'agglomération de Montpellier, mais de manière moins marquée.
- Les départements du Gard et des Pyrénées Orientales ont de grandes agglomérations qui accueillent une population précaire en proportion importante et avec des niveaux de vie nettement inférieurs au seuil de pauvreté constaté dans leur département respectif. A l'échelle de l'Occitanie, la plupart des plus grandes

communes de chaque département a au moins 10% de sa population qui vit en dessous du seuil de pauvreté. Les agglomérations jouent le jeu de la mixité sociale et endossent cette responsabilité sociétale.

- Les départements les plus ruraux de la région Occitanie – Ariège, Gers, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées – présentent une situation plus équilibrée, avec des communes qui ont des niveaux de vie médians moins dispersés, et une proportion relativement plus faible de personnes précaires, vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les populations précaires y sont davantage concentrées dans les grandes communes, notamment en Hautes-Pyrénées et en Ariège. Globalement, les niveaux de vie médians par commune, dans ces cinq départements, y sont le plus souvent modérés voire parfois relativement élevés à l'échelle de la région.

### **III. Revenu disponible – Niveau de vie dans les Communes du Tarn en 2018**

Dans cette dernière partie de l'étude, nous nous concentrons sur les communes du Tarn. Dans un premier temps, nous resituons ces communes par rapport à celles d'autres départements d'Occitanie. Dans un second temps, nous examinerons spécifiquement les communes du Tarn.

#### **1) La situation du Tarn en région Occitanie**

L'étude de Roussel (2021) souligne que les communes du Tarn présentent des similitudes avec celles de l'Aude et du Tarn-et-Garonne.

L'Aude et le Tarn ont deux villes moyennes de plus de 40000 habitants alors que le Tarn-et-Garonne n'a qu'une ville moyenne, mais de plus de 60000 habitants. Narbonne et Carcassonne, dans l'Aude, présentent un niveau de vie médian relativement plus faible (inférieur à 19000€), par rapport à la situation d'Albi et Castres dans le Tarn (tableau 4), et Montauban dans le Tarn-et-Garonne. Par ailleurs, les deux principales villes de l'Aude ont une population marquée par une pauvreté un peu plus accentuée, avec 10% des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 10000€ pour un seuil de pauvreté de 11544€ dans ce département. A Albi, Castres et Montauban, le niveau de vie pour 10% de la population se limite à moins de 11000€ pour des seuils de pauvreté de 12240€ dans le Tarn, et 12084€ en Tarn-et-Garonne. Ces cinq villes jouent un rôle important dans la mixité sociale de leur département respectif.

En outre, dans chacun de ces départements, les communes ayant les niveaux de vie les plus élevés sont presque toutes tournées vers la métropole de Toulouse. Les autres sont localisées dans l'agglomération de la préfecture de chacun de ces départements. Cette attractivité de l'agglomération toulousaine est également observée dans les communes d'un autre département, le Gers.

**Tableau 4 : Niveaux de vie annuels médians en 2018 des communes du Tarn - extrait**

<b>Communes du Tarn</b>	Nbre de ménages fiscaux	Nbre de personnes dans les ménages fiscaux	<b>Médiane du niveau de vie (€)</b>	1er décile du niveau de vie (€)	9e décile du niveau de vie (€)	Rapport interdécile 9e/1er décile
Garrigues	118	311	<b>27210</b>			
Belcastel	85	236	<b>26810</b>			
Lugan	155	419	<b>26530</b>			
Saint-Jean-de-Rives	179	503	<b>26040</b>			
Massac-Séran	132	370	<b>25950</b>			
Teulat	185	488	<b>25890</b>			
Viviers-lès-Lavaur	82	224	<b>25760</b>			
Montcabrier	113	326	<b>25610</b>			
Bannières	85	223	<b>25340</b>			
<b>Puygouzon</b>	<b>1455</b>	<b>3447</b>	<b>25060</b>	14860	45610	3,1
Lavaur	4896	10529	<b>21360</b>	11970	36420	3,0
Albi	22920	45321	<b>20360</b>	10420	37620	3,6
Castres	19021	40468	<b>19490</b>	10490	35860	3,4
Gaillac	7005	14928	<b>19300</b>	10660	33090	3,1
Graulhet	5525	12371	<b>17550</b>	10030	29030	2,9
<b>Rayssac</b>	<b>92</b>	<b>209</b>	<b>17340</b>			
Boissezon	198	395	<b>17260</b>			
Lacabarède	136	289	<b>17230</b>			
Labastide-Rouairoux	675	1319	<b>17220</b>			
Cadix	93	215	<b>17180</b>			
Le Riols	56	105	<b>17050</b>			
Lacaze	153	302	<b>16740</b>			
Les Cabannes	168	343	<b>16290</b>			
Arfons	102	176	<b>16230</b>			
Vaour	144	307	<b>15230</b>			
<b>Tarn</b>	<b>Niveau de vie médian : 20 400 €</b>		<b>Seuil de pauvreté à 60% du niveau de vie médian : 12 240 €</b>			

Source : Insee, 14/01/2021, Revenus et Pauvreté des ménages en 2018 – Tous les niveaux géographiques. Les déciles et écarts interdéciles sont communiqués par l’Insee pour quelques communes. Extrait des 10 premières communes, puis des 5 communes les plus peuplées du département, enfin, les 10 dernières par niveau de vie médian.

Le tableau 4 indique que les communes du Tarn ayant le niveau de vie médian le plus élevé sont regroupées entre Lavaur et Toulouse. On peut observer l’attractivité de la capitale régionale, renforcée par l’atout économique que représentent les Laboratoires Pierre Fabre, les communes concernées se trouvant à proximité d’un site majeur de l’entreprise et sur les axes allant vers Toulouse et Castres. Une seule commune se trouve dans l’agglomération d’Albi.

Parmi les cinq villes les plus peuplées du Tarn, Graulhet est celle la plus exposée à la pauvreté avec un niveau de vie médian inférieur à 18000€ par an et un premier décile autour de 10000€, alors que le seuil de pauvreté à l’échelle du département se situe à 12240€. Enfin, les communes ayant les niveaux de vie médians les plus faibles, sont situées soit en secteur rural et éloignées des principaux axes routiers, soit en secteur anciennement industriel.



## 2) Une analyse descriptive du niveau de vie dans les communes du Tarn

Le tableau 4 proposait une vue condensée des 10 communes où les habitants disposent du niveau de vie médian le plus élevé, suivi des 5 communes les plus peuplées du Tarn. Le tableau se terminait par la présentation des 10 communes où les habitants disposent du niveau de vie médian le plus faible du département.

Notre analyse va maintenant se porter sur l'observation du niveau de vie médian par commune dans le Tarn. Les communes du département ont été classées par ordre décroissant de niveau de vie annuel médian, puis regroupées en dix classes d'importance égale, chacune représentant 10% des communes du Tarn. Cette approche statistique complémentaire à l'analyse par décile, permet de décomposer les communes par classe d'amplitude égale, soit 27 à 28 communes, représentant 10% des communes du département. La première classe regroupe 10% des communes du département où le pouvoir d'achat est le plus élevé, la 2<sup>ème</sup> classe regroupe les 10% communes qui suivent, et ainsi de suite, jusqu'à la 10<sup>ème</sup> classe correspondant aux 10% des communes où le niveau de pouvoir d'achat est le plus faible. Le Tarn étant composé de 279 communes, nous avons analysé les communes par classes de 27 à 28 communes de manière à étudier les niveaux de vie par groupes quasi identiques de communes en nombre et en pourcentage.

L'intégralité des données sur le département du Tarn peut être consultée en ligne : <https://management-et-rh.org/management-et-remunerations/themes/les-concepts/discrimination-salariale/>

### **Classe 1 : les 10% des communes où le niveau de vie médian est le plus élevé dans le Tarn**

Les 27 communes concernées ont un niveau de vie médian par habitant qui varie de 27210€ à 23240€. Parmi elles, les 10 premières communes ont un niveau de vie médian qui varie de 27210€ à 25060€ (Tableau 4). Sur ces 10 communes, 9 d'entre elles sont localisées sur un territoire situé entre Lavaur et le département de la Haute-Garonne, près des axes routiers reliant Toulouse à Albi, et Toulouse à Castres. Cette localisation semble permettre aux familles installées dans ces communes, d'être à proximité des voies d'accès aux principaux sites industriels du sud du département (ex. Laboratoires Pierre Fabre), mais aussi, des autres sites économiques de la région castraise, de ceux jalonnant la voie rapide de Toulouse à Albi et enfin, de ceux de l'agglomération toulousaine. L'accès à un aéroport de premier plan national et à un réseau autoroutier relativement dense offre un atout supplémentaire à l'attractivité de ces communes. La 10<sup>ème</sup> commune qui apparaît dans ce classement se situe dans l'agglomération d'Albi (Puygouzon).

L'analyse des 17 communes suivantes montre une localisation concentrée sur :

- l'agglomération d'Albi : Terssac, Cambon, Fréjairolles – communes qui à l'échelle du Tarn sont relativement peuplées : > 1200 habitants ;
- l'axe routier Toulouse/Lavaur/Castres : Algans, Saint-Aignan, Mouzens, Veilhes, Aguts ;



- l'axe routier Toulouse/Lavaur/Saint-Sulpice-la-Pointe/Rabastens : Giroussens, Saint-Lieux-lès-Lavaur, Mézens, Grazac ;
- le vignoble de Gaillac autour de Cahuzac-sur-verre : Castanet, Broze – communes tournées également vers Albi ;
- l'agglomération de Castres : Navès, Laboulbène, Saint-Germier, Montpinier.

Dans ce premier groupe de 27 communes, aucune d'entre elles, selon les statistiques disponibles, ne présente un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). En revanche, on observe la commune dont le premier décile est le plus élevé du département, soit 15730€, à Cambon, près d'Albi. L'écart interdécile relevé dans cette commune est de 2,4, soulignant la présence d'une population socialement homogène en terme de niveau de vie. Dans la même agglomération, la commune de Puygouzon présente le niveau de vie le plus élevé du département au 3<sup>ème</sup> décile : 10% de la population a un niveau de vie annuel supérieur à 45610€. Avec un écart interdécile de 3,1, la population de cette commune présente un niveau de vie assez homogène au regard de la situation observée tant en Occitanie qu'au niveau national, où cet écart s'élève à 3,4 en moyenne, alors que dans le Tarn, il se situe à 3,0.

### **Classe 2 : 10% des communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 23240€ à 22390€**

28 communes se situent dans ce deuxième groupe. Leur localisation présente de fortes similitudes avec le groupe précédent. Cependant, davantage de communes se trouvent un peu plus éloignées du bassin économique de Toulouse et se rapprochent des deux principales villes du Tarn, Albi et Castres.

- L'agglomération d'Albi : Carlus, Castelnaud de Lévis, Cunac, Lamillarié ;
- L'axe routier Toulouse/Lavaur/Castres : Maurens-Scopont, Roquevidal, Montgey, Péchaudier ;
- L'axe routier Toulouse/Saint-Sulpice-la-Pointe/Rabastens/Lavaur/Lisle-sur-Tarn : Saint-Sulpice-la-Pointe, Roquemaure, Parisot, Coufouleux, Tauriac, Montvalen, Labastide Saint-Georges ;
- le vignoble de Gaillac autour de Cahuzac-sur-verre : Sainte-Croix, Mailhoc – communes tournées également vers Albi ;
- l'axe routier Toulouse/Gaillac/Albi : Rouffiac, Lagrave, Peyrole, Aussac, Florentin, Técou, Orban, Brens ;
- l'agglomération de Castres : Carbes, Montfa.

Dans ce deuxième groupe de 28 communes, aucune d'entre elles, selon les statistiques disponibles, ne présente un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€).

### **Classe 3 : 10% des communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 22370€ à 21620€**

Pour les 28 communes concernées, nous retrouvons une localisation identique au groupe précédent de communes, sauf pour l'une d'entre elles : Saint-Julien de Gaulène. Cette commune rurale située dans le ségala tarnais ne bénéficie pas d'accès à un réseau routier majeur, mais se tourne vers le bassin économique d'Albi.

Dans ce troisième groupe de 28 communes, une d'entre elles, selon les statistiques disponibles, présente un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). La commune de Rabastens a un niveau de vie au premier décile situé à 12160€ par an, indiquant qu'au moins 10% de la population de cette commune vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec un écart interdécile de 2,9, la population de cette commune est relativement homogène en terme de niveau de vie.

### **Classe 4 : 10% des communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 21600€ à 21030€**

La répartition géographique des 28 communes concernées est similaire à celle du groupe de communes précédent.

Cependant, on observe une présence plus importante de communes rurales éloignées des grands axes routiers, tout en restant relativement proches d'agglomérations comme Albi (Saint-Grégoire, Crespinet, etc.) ou Castres-Mazamet (Le Bez, Saint-Affrique Les Montagnes, Burlats, etc.).

Une commune située sur l'axe routier Albi/Carmaux/Tanus intègre ce groupe : Rosières.

Dans ce quatrième groupe de 28 communes, une d'entre elles, selon les statistiques disponibles, présente un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). La commune de Lavaur a un niveau de vie au premier décile situé à 11970€ par an, indiquant qu'au moins 10% de la population de cette commune vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec un écart interdécile de 3,0, la population de cette commune présente un écart de niveau de vie entre habitants comparable à celui du département.

### **Classe 5 : 10% de communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 21000€ à 20530€**

Les 28 communes de ce groupe présentent des similitudes à celles du bloc précédent.

L'axe routier Albi/Carmaux/Tanus devient mieux représenté : Taix, Monestiès, Valdériès, Le Garric.

Une première commune de moyenne montagne, éloignée des grands axes routiers, intègre cette classe : Moulin-Mage.

Dans ce cinquième groupe de 28 communes, une d'entre elles, selon les statistiques disponibles, présente un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). La commune de Semalens a un niveau de vie au premier décile situé à 12100€ par an, indiquant qu'au moins 10% de la population de cette commune vit en dessous du seuil de pauvreté. Avec un écart interdécile de 2,7, la population de cette commune est relativement homogène en terme de niveau de vie.

### **Classe 6 : 10% de communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 20530€ à 20080€**

Dans ce groupe de 28 communes, l'ensemble du département est représenté. La plupart d'entre elles basculent en dessous du niveau de vie médian relevé à l'échelle du Tarn : 20400€.

Une zone géographique émerge de ce classement, autour de Cordes : Bournazel, Souel, Vindrac Alayrac , Salles, etc.

Une deuxième commune de moyenne montagne, éloignée des grands axes routiers, apparait : Lacaune – confortant l'impact de l'activité des salaisons.

Des communes situées sur l'axe routier Castres/Mazamet/Saint-Pons intègrent ce classement : Saint-Amans Valtoiret, etc.

Enfin, la plus grande commune du département intègre cette classe : Albi. Composée de 45321 habitants (au sens de ménages fiscaux), le niveau de vie médian y est de 20360€. Le niveau de vie au 1<sup>er</sup> décile se situe à 10420 € alors, qu'il s'élève à 37620 € au 9<sup>ème</sup> décile, avec un écart interdécile de 3,6. Cet écart de niveau de vie entre habitants est le plus élevé du département, et dépasse celui de la région Occitanie (3,4) et du Tarn (3,0). La commune d'Albi se compose d'une population précaire relativement importante, puisqu'au moins 10% des habitants ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté relevé à l'échelle départementale. La plupart des villes importantes et de taille moyenne de la région Occitanie sont exposées à la même situation.

Dans ce sixième groupe de 28 communes, trois autres, selon les statistiques disponibles, présentent un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). Les communes de Lisle-sur-Tarn, Sorèze et Lacaune, ont un niveau de vie au premier décile situé respectivement à 11900€, 11180€ et 12230€ par an et par habitant, indiquant qu'au moins 10% de la population de ces communes vit en dessous du seuil de pauvreté. L'écart interdécile est respectivement de 2,9, 3,2 et 2,8, soulignant des situations différenciées en terme d'homogénéité des niveaux de vie des populations de ces communes.

### **Classe 7 : 10% de communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 20070€ à 19520€**

Les 28 communes de cette classe sont réparties sur l'ensemble du département. Toutes ces communes ont un niveau de vie médian inférieur à celui du département du Tarn (20400€).

De nombreuses communes de taille moyenne à l'échelle du département (> 2000 habitants) intègrent cette classe : Cagnac-les-Mines, Puylaurens, Labruguière, Saint-Juéry, Aigefonde, Soual, Roquecourbe, Réalmont.

Des communes de 1000 à moins de 2000 sont également nombreuses dans cette classe : Saint-Paul Cap de Joux, Terre de Bancalié, Brassac, Castelnau de Montmirail, Cahuzac sur Vère, Briatexte.

Dans ce septième groupe de 28 communes, sept d'entre elles, selon les statistiques disponibles, présentent un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). Les communes de Cagnac-Les-Mines (11740€), Puylaurens (11230€), Labruguière (11860€), Saint-Juéry (11230€), Soual (12060€), Roquecourbe (12030€) et Réalmont (11310€) ont un niveau de vie au premier décile qui indique qu'au moins 10% de la population de ces communes, vit en dessous du seuil de pauvreté. L'écart interdécile varie de 2,5 à 2,9, soulignant une homogénéité relative des niveaux de vie des populations de ces communes.

### **Classe 8 : 10% de communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 19500€ à 18930€**

Toutes ces communes ont un niveau de vie médian inférieur à celui du département du Tarn (20400€).

La seconde ville du département intègre ce classement. Castres avec 40468 habitants (au sens de ménages fiscaux), se caractérise par un niveau de vie médian de 19490€, de 10490€ au 1<sup>er</sup> décile et de 35860€ au 9<sup>ème</sup> décile, avec un écart interdécile de 3,4 (3,0 au niveau du Tarn, 3,4 en Occitanie). Tout comme Albi, Castres a plus de 10% de sa population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté du département.

Une seconde ville de taille relativement importante à l'échelle du département apparaît : Gaillac. Avec 14928 habitants, le niveau de vie médian est de 19300€, alors que le niveau de vie au 1<sup>er</sup> décile se situe à 10660€, et à 33090€ au 9<sup>ème</sup> décile. L'écart interdécile y est de 3,1.

Dans ce huitième groupe de 28 communes, les statistiques du 1<sup>er</sup> décile sont disponibles uniquement pour ces deux villes, ce qui ne permet pas d'identifier l'importance du niveau de pauvreté dans les autres communes.

### **Classe 9 : 10% de communes où le niveau de vie médian par habitant varie de 18930€ à 18240€**

Ces 27 communes ont toutes un niveau de vie médian inférieur à celui du département du Tarn (20400€).

Ce groupe se caractérise par la présence de très nombreuses communes rurales éloignées à la fois des grands axes routiers et des grandes agglomérations : Sérénac, Alban, Milhars, etc.

Une ville de taille moyenne à l'échelle du département intègre cette classification : Mazamet. Avec 8941 habitants, un niveau de vie médian de 18280€, un niveau de vie de 10240€ au 1<sup>er</sup> décile, et de 31650€ au 9<sup>ème</sup> décile, Mazamet accueille également une population précaire à hauteur de plus de 10%. L'écart interdécile est de 3,1 (3,0 dans le Tarn ; 3,4 en Occitanie). Cette ville a perdu la moitié de sa population en cinquante ans, consécutivement au déclin des industries du délainage et de la mégisserie.

Dans ce neuvième groupe de 27 communes, les statistiques du 1<sup>er</sup> décile sont disponibles uniquement pour cette ville, ce qui ne permet pas d'identifier l'importance du niveau de pauvreté dans les autres communes.

### **Classe 10 : 10% de communes où le niveau de vie médian par habitant est le plus faible du département, variant de 18240€ à 15230€**

Ces 27 communes ont toutes un niveau de vie médian inférieur à celui du département du Tarn (20400€).

Ce groupe se compose de nombreuses communes rurales éloignées des grands axes routiers et des grandes agglomérations : Vaour, Saint-Cirgue, Vabre, Les Cabannes, etc.

Il se compose également de communes d'anciens bassins industriels : Blaye-Les Mines, Saint-Benoît-de-Carmaux, Aussillon, Labastide-Rouairoux ; et d'anciennes villes industrielles qui ont connu un déclin : Carmaux et Graulhet – la première ayant perdu plus du tiers de sa population en cinquante ans, alors que la seconde a stagné. Les anciens bassins houillers, et des industries du délainage et de la mégisserie ont soit disparu, soit réduit leur activité sur les cinquante dernières années.

Dans ce dixième groupe de 27 communes, cinq d'entre elles, selon les statistiques disponibles, présentent un premier décile inférieur au seuil de pauvreté relevé dans le département du Tarn (12240€). Les communes de Carmaux (10400€), Blaye-Les-Mines (10600€), Saint-Benoît-de-Carmaux (11580€), Aussillon (9720€), et Graulhet (10030€) ont un niveau de vie au premier décile qui indique qu'au moins 10% de la population de ces communes, vit en dessous du seuil de pauvreté. L'écart interdécile varie de 2,3 à 3,2, soulignant des situations différenciées en terme d'homogénéité des niveaux de vie des populations de ces communes.

Notons qu'au premier décile (10% de la population), la commune d'Aussillon présente le niveau de vie le plus bas du département (9720€), selon les statistiques disponibles. Cet

indicateur souligne un niveau de pauvreté relativement élevé au regard des autres communes du département. Ce niveau de vie, inférieur à 10000€ par an et par habitant, est également observé en Occitanie, avec une plus forte fréquence dans des communes de l'Aude, du Gard et de l'Hérault. Il est observé dans une moindre mesure en Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées et Tarn-et-Garonne. Enfin, aucune commune du même niveau d'importance n'est touchée par ce niveau de précarité en Aveyron, Gers, Lot et Lozère.

## CONCLUSION

En synthèse, l'analyse du niveau de vie des habitants du Tarn, par commune, apporte plusieurs éléments de conclusion :

- les communes situées près des principaux axes routiers reliant Toulouse, Lavaur et Castres disposent des revenus médians par habitant les plus élevés du département du Tarn. Les accès aux différents bassins d'emplois de Toulouse et du sud du Tarn ont contribué à attirer des populations à plus haut niveau de vie relatif.
- Les communes situées dans les agglomérations des deux principales villes du département, Albi et Castres, ont également suscité l'installation de populations à plus haut niveau de vie relatif.
- Les communes situées près de l'axe routier majeur Toulouse-Saint-Sulpice-la-Pointe-Gaillac-Albi sont devenues attractives et accueillent une population à niveau de vie relativement plus favorable à l'échelle du département.
- Il en est de même pour des communes situées dans le vignoble de Gaillac autour de Cahuzac-sur-Verre et tournées vers l'agglomération d'Albi.
- Les deux principales villes du Tarn, Albi et Castres, ont une population dont le niveau de vie médian est relativement bas et assez dispersé. Ces deux villes, comme toutes les autres villes importantes du Tarn ont au moins 10% de leur population en situation de précarité économique (niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté).
- Les communes rurales éloignées des principaux axes routiers, sont celles où le niveau de vie médian est le plus faible du département, sauf exceptions (communes du vignoble du cordais et de l'activité de salaison de Lacaune).
- Les communes situées dans les anciens bassins houillers de Carmaux, et des industries du délainage et de la mégisserie de Mazamet ont le plus grand nombre de communes précaires. Le niveau de vie médian y est inférieur à celui du département, et les habitants disposant d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté dépassent 10% de la population.

## **Etudes et publications de l'auteur sur les rémunérations et revenus – extrait**

Roussel, P. (2021). Revenu disponible – Niveau de vie dans les communes d'Occitanie en 2018. <https://management-et-rh.org/management-et-remunerations/themes/les-concepts/remuneration-globale/>

Roussillon-Soyer, C., Roussel, P., Charbonnier-Voirin, A., Bentein, K. & Balkin, D. (2018). L'effet d'interaction des primes contingentes et de la motivation autonome sur la performance dans la tâche, contextuelle et adaptative, *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, n°109, p.25-39.

Fall, A. & Roussel, P. (2016). L'influence des primes ex-ante et des primes ex-post sur la motivation autonome au travail: le rôle médiateur de la satisfaction des besoins fondamentaux et de la justice organisationnelle perçue, *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, n°101, p.65-87.

Balkin, D., Roussel, P. & Werner, S. (2015). Performance Contingent Pay and Autonomy: Implications for Facilitating Extra-Role Creativity, *Human Resource Management Review*, vol.25, p.384-395.

Peretti, J.M. & Roussel, P., (2000). *Les rémunérations, politiques et pratiques pour les années 2000*, Paris: Editions Vuibert, collection Entreprendre, série Vital Roux.

Roussel, P. (1996). *Rémunération, motivation et satisfaction au travail*, Paris: Editions Economica, collection Recherche en Gestion.

**<https://management-et-rh.org/management-et-remunerations/>**

Les bons et les mauvais élèves de la discrimination salariale à l'égard des Femmes, par secteur d'activité – décembre 2019.

Revenus & Salaires dans la Filière Agricole – Février 2020

Salaires dans la Filière Pharmaceutique – Mai 2020

Justice ou Injustice salariale dans les Hôpitaux – Juin 2020

Effets des Accords du Ségur de la santé sur la Justice salariale dans les Hôpitaux – Juillet 2020